

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la cent-dix-neuvième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le jeudi 20 mai 2021 à 13h00 en vidéoconférence

---

**Renouvellement de la reconnaissance du Centre d'analyse politique – Constitution et fédéralisme (CAP-CF)**

**Résolution CFSPD-2020-2021-815**

ATTENDU la Politique de soutien à la recherche de la Faculté précisant le processus de reconnaissance des unités facultaires de recherche ;

ATTENDU le concours de reconnaissance facultaire des unités de recherche lancé le 8 février 2021 et se terminant le 10 avril 2021 ;

ATTENDU la demande de renouvellement de reconnaissance facultaire déposée par le Centre d'analyse politique – Constitution et fédéralisme (CAP-CF), dirigé par monsieur Alain-G. Gagnon, professeur au Département de science politique ;

ATTENDU l'évaluation du Comité facultaire de la recherche, élargi à Lucie Ménard, vice-doyenne à la recherche de la Faculté des sciences humaines, et la recommandation du Comité d'accorder le renouvellement de la reconnaissance du CAP-CF comme unité facultaire de recherche pour une durée de trois ans ;

IL EST PROPOSÉ par François Laplante-Lévesque, appuyé par Xavier Lafrance que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RENOUVELLE la reconnaissance facultaire du CAP-CF pour une période de trois ans, jusqu'au 31 mai 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**

LE 20 MAI 2021



---

Monique Brodeur  
Doyenne intérimaire